Nations Unies A/57/428/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
28 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 16 de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de 20 membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par ses décisions 2002/201 B du 29 avril 2002 et 2002/201 C du 26 juillet 2002, le Conseil économique et social, outre qu'il a présenté la candidature d'États Membres pour l'élection par l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, des États devant siéger au Comité du programme et de la coordination (voir A/57/428), a reporté la présentation de la candidature de deux membres d'États d'Europe occidentale et d'autres États pour un mandat de trois ans prenant effet au 1er janvier 2003.

2. À la reprise de sa session de fond de 2002, le 25 octobre 2002, le Conseil a présenté la candidature de la Suisse aux fins d'élection par l'Assemblée et reporté la présentation de la candidature d'un membre d'États d'Europe occidentale et d'autres États pour un mandat de trois ans prenant effet au 1er janvier 2003 (voir décision 2002/201 D du Conseil).

02-66429 (F) 291002 291002